

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil Communautaire, convoqué le 31 mars 2023, s'est réuni à la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac le **6 avril 2023** à 20h30 sous la présidence de Monsieur Pierre MATHONIER.

Nombre de conseillers : 68

Nombre de conseillers présents à la séance : 49

Nombre de conseillers absents à la séance : 4

Nombre de conseillers en exercice : 68

Nombre de conseillers représentés : 15

Nombre de conseillers suppléés : /

ETAIENT PRÉSENTS :

Pierre MATHONIER, Christian POULHES, Stéphane FRECHOU, Bernadette GINEZ, Jean-Luc LENTIER, Isabelle LANTUEJOUL, Gérard PRADAL, Angélique MARTINS, Sébastien PRAT, Nathalie GARDES, Alain COUDON, Maryline MONTEILLET, Charly DELAMAIDE, Ginette APCHIN, Nadine BRUEL, Elise BRUGIERE, Michel COSNIER, Philippe COUDERC, Thierry CRUEGHE, Jean-Luc DONEYS, Louis ESTEVES, Philippe FABRE, Dominique FABREGUES, Jean-Michel FAUBLADIER, Claudine FLEY, Daniel FLORY, Christian FRICOT, Cécile GANE, Frédéric GODBARGE, Mireille LABORIE, Evelyne LADRAS, Sylvie LACHAIZE, Dominique LAVIGNE, David LOPEZ, Philippe MARIOU, Philippe MAURS, Maxime MURATET, Jean-Paul NICOLAS, Christophe PESTRINAUX, Jean-François RODIER, Valérie RUEDA, Guy SENAUD, Philippe SENAUD, Frédéric SERAGER, Nicole SOULENQ-COUSSAIN, Jean-Luc TOURLAN, Jean-Louis VIDAL, Julien VIDALINC, Véronique VISY

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Magali MAUREL (représentée par Frédéric SERAGER), Catherine AMALRIC (représentée par Jean-Paul NICOLAS), Michel BAISSAC (représenté par Bernadette GINEZ), Jean-François BARRIER (représenté par Louis ESTEVES), Yvette BASTID (représentée par Dominique LAVIGNE), Elisa BASTIDE (représentée par David LOPEZ), Jamal BELAIDI (représenté par Sylvie LACHAIZE), Patricia BENITO (représentée par Jean-Luc DONEYS), Bernard BERTHELIER (représenté par Pierre MATHONIER), Vanessa BONNEFOY (représentée par Claudine FLEY), Stéphanie DELORME (représentée par Jean-Luc LENTIER), Aurélie DEMOULIN (représentée par Sébastien PRAT), Jacqueline MARTINEZ-SEVERAC (représentée par Alain COUDON), Jean-Pierre PICARD (représenté par Ginette APCHIN), Jean-Louis PRAX (représenté par Michel COSNIER)

ETAIENT ABSENT(E)S :

Yves ALEXANDRE, Hubert BONHOMMET, Géraud DELPUECH, Chloé MOLES

Monsieur Sébastien PRAT a été élu secrétaire de séance.

N° DEL_2023_039 : ADMINISTRATION GENERALE / RECRUTEMENT "AGENT TRAITEMENT EAU POTABLE"

Rapporteur : Madame Bernadette GINEZ

L'une des missions principales du service du Grand Cycle de l'Eau est d'assurer sur l'ensemble du territoire de la CABA la distribution de l'eau potable, laquelle est une compétence originelle de l'intercommunalité.

Afin de garantir aux usagers le niveau et la qualité de service attendus en ce domaine, le maintien des effectifs techniques affectés à ces missions et le renforcement de leurs compétences constituent un enjeu important pour la Collectivité.

Suite au départ d'un agent, la Collectivité a lancé un appel à candidature et organisé un jury lors duquel un seul candidat a pu être classé. Ce dernier n'ayant pas la nationalité française, ni celle d'un État membre de l'Union Européenne, il ne peut être recruté en qualité de fonctionnaire titulaire.

En conséquence, afin de pourvoir au poste vacant, il est proposé au Conseil Communautaire de procéder à la création d'un emploi contractuel d'« Agent traitement eau potable » pour une durée d'un an, conformément aux dispositions du Code Général de la Fonction Publique et notamment son article L.332-8 disposition 2, les missions et les caractéristiques de ce poste étant définies dans le dispositif ci-après.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- de créer un emploi contractuel d'« Agent traitement eau potable » en application des dispositions du Code Général de la Fonction Publique et notamment son article L.332-8 disposition 2, et conformément aux missions et caractéristiques telles que définies ci-après :

Missions :

- assurer la qualité de l'eau distribuée ;
- participer au nettoyage et à la désinfection des ouvrages de stockage d'eau potable et des captages.

Caractéristiques :

Statut : Agent non titulaire

Niveau de rémunération : IB 367 IM 353

Régime indemnitaire : RIFSEEP rattaché au groupe de fonction C2 institué par délibération n° DEL_2023_017 du 9 février 2023

Régime de travail : Temps complet

Durée : 1 an

- de dire que les modifications de la valeur du point d'indice de la fonction publique et la revalorisation des échelles indiciaires de la catégorie C seront automatiquement transposables par voie d'avenant audit contrat ;

- d'autoriser Monsieur le Président à signer tout acte se rapportant à ce recrutement, les crédits nécessaires étant prévus au Budget Eau.

Au registre sont les signatures,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Pierre MATHONIER.